

REGLEMENT - CIRCUITS EN VILLE

Course nature 0,8 Km

- Réservée aux catégories Eveil Athlétiques et Poussins(es) (2002-2005)
- Inscriptions gratuites en Mairie avant le 01/06/2013, ou 3€ sur place

Le 7 juin 2013 de 18h à 18h30. **Départ : 19h**

- Trophée aux 3 premiers de chaque catégorie, remise à 19h15

Course nature + ville 2,8 Km

- Réservée aux catégories Benjamins(es) et Minimes (1998-2001)
- Inscriptions gratuites en Mairie avant le 01/06/2013, ou 3€ sur place

Le 7 juin 2013 de 18h à 19h15. **Départ : 19h45**

- Trophée aux 3 premiers de chaque catégorie, remise à 20h

Course 5 Km (1 boucle)

- Ouverte à tous les participants nés en 1997 et avant (Cadet à Vétéran)
- Inscriptions 6€ en Mairie avant le 01/06/2013, ou 10€ sur place

Le 7 juin 2013 de 18h à 20h. **Départ : 20h30**

- Récompenses aux 3 premiers au scratch (homme/femme), remise à 22h

Course 10 Km (2 boucles) : Grand Prix des Clayes

- Ouverte à tous les participants nés en 1997 et avant (Cadet à Vétéran)
 - Inscriptions 8€ en Mairie avant le 01/06/2013, ou 12€ sur place
- Le 7 juin 2013 de 18h à 20h. **Départ : 20h30**
- Récompenses aux 3 premiers au scratch (homme/femme) ainsi qu'au 1^{er} de chaque catégorie (sans cumul), remise à 22h.
 - Point d'eau à 5 km et ravitaillement à l'arrivée.
 - Course comptant pour le challenge des Yvelines.



Inscriptions limitées à 300 coureurs pour le 5 + 10km

Plan des circuits affiché au parc le jour de la course et sur le site

<http://gallyac.free.fr/>

Accueil au Commun des Châteaux face au Parc de Diane (500m de la gare)

Allée Henri Langlois de 18h à 20h. Voir plan d'accès [ici](#).

- Inscriptions (attention à l'heure de clôture des inscriptions), remise des dossards
- A disposition au Parc de Diane : Vestiaires et Consigne sacs sous barnum
- A disposition douche au Gymnase T. Gilardi à 500 m du départ. Voir plan d'accès [ici](#).

Service Médical assuré par la Protection Civile

Engagement : Tout engagement est définitif et ne peut faire l'objet de remboursement, de même si l'épreuve devait être annulée pour un motif indépendant de la volonté des organisateurs.

Chronométrage et résultats :

- Gestion des arrivées par puces électroniques
- Résultats affichés après la course et consultable sur le site <http://gallyac.free.fr/>

Récompenses : au Commun des Châteaux

- Coupes, médailles (0,8 et 2,8km), bons d'achat (5 et 10km)
- Classement individuel scratch et par catégorie disponible sur le site <http://gallyac.free.fr/> et sur le site FFA
- Lot offert à tous les arrivants

Réglementation (loi n°99-223 du 23 mars 1999) :

- Licenciés FFA : Photocopie de la licence en cours de validité
 - Non licenciés FFA : Fourniture d'un certificat médical de non contre indication à la pratique de l'athlétisme en compétition datant de moins d'un an (ou sa copie).
- Conformément à la circulaire n°13 du 21 avril 2008, les licences compétition FSGT, FSCF et UFOLEP en cours de validité portant la mention « athlétisme » peuvent être acceptées : en fournir une copie lors de l'inscription.

Droit à l'image : Chaque concurrent autorise expressément les organisateurs ainsi que leur partenaires à utiliser les images fixes ou audio-visuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, prises lors de sa participation au GP des Clayes sur tous les supports y compris les documents promotionnels et / ou publicitaires..